



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

DES ACCORDS AU SERVICE DU POUVOIR D'ACHAT !

A l'heure de l'ouverture de négociations sur la mise en place des nouvelles instances représentatives du personnel au sein du CSE (Comité Social Economique), qui regroupera les trois anciennes instances : le CE - les DP et le CHS-CT, la CFDT vous fait un retour sur les négociations en cours qui permettront d'augmenter votre pouvoir d'achat. Le dialogue social, tel que le souhaite la CFDT dans les entreprises, au regard des ordonnances sur la réforme du travail, doit permettre d'arriver à des accords majoritaires. C'est chose faite pour la NAO et la revalorisation des salariés dits de réserve et l'intéressement. Souhaitons également que nous serons en capacité d'avoir un consensus très large lors de la mise en place du CSE !!!

Négociations Annuelles Obligatoires : NAO

La CFDT a abordé les NAO sereinement avec comme objectifs d'augmenter les minimas sociaux (salaire à l'embauche), de revaloriser l'ensemble des trois premiers niveaux en gommant les tassements et donner à tous une vision de son augmentation. Nous regrettons que l'enveloppe financière 2018 dédiée à la NAO soit restée équivalente à 2017 ! Pour autant, nous avons œuvré pour que tous les salariés aient une augmentation individuelle ! ET enfin, les NAO sont appliquées au 1er juillet 2018 avec effet rétroactif au 1er janvier 2018, mesure que la CFDT revendiquait depuis plusieurs années ! (Voir les tableaux ci-dessous)

Qualifications*	Augmentations
1	15,60€
2	15,60€
3	15,60€
4	0,70%
5	0,65%
6	0,60%
7 & 8	0,55%

* Sous déduction des revalorisations effectuées depuis janvier 2018.

Mesure d'augmentation salariale :

Qualification/ sous- qualification	Caractéristiques	Rémunération	Opérations		Transverses
1	1.1	1498,50 €	Agent technique		Technicien
	10 1.2	1520 €	Agent technique supérieur		
2	Technicité	1575 €	Chef d'équipe	Gestionnaire back office 1	Assistant Pôle ressources/ Technicien support
3	Maîtrise et technicité	1705 €	Responsable de site	Gestionnaire back office 2	Assistant administratif/ Chargé technique
4	Autonomie/ Études/ Conception/ Développement	2300 €	Responsable de secteur		Responsable ADV/ Chargés de missions et projet
5	Management ou expertise basique	2500 €	Cadre d'exploitation		Consultant/Contrôleur de gestion
6	Management ou expertise confirmé	3000 €	Responsable des opérations		Consultant senior/ Directeur de marché
7	Management ou expertise élargis	4000 €	Directeur de services (ex CODIR BPO IS)		



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris

01 40 29 82 00

www.cfdtsf3c.org

Indemnisation des salariés de réserve :

Un salarié de réserve (appelé anciennement salarié de remplacement) est un salarié amené à intervenir sur tout site prioritairement situé dans une zone géographique. Cette fonction, en dehors du volontariat, n'avait pas d'aspect attractif car souvent l'affectation n'était pas bien maîtrisée et mettait en difficulté la qualité de service et les agents eux-mêmes. Aujourd'hui, après négociation et accord unanime, **la fonction RE est corrigée et revalorisée par une prime permanente de 200€ bruts par mois**, dès la prise d'effet de sa mission.

La CFDT valide le principe de la mise en œuvre. Chaque salarié de réserve se verra, sur la base du volontariat, confirmer sa mission par lettre. Celle-ci sera conclue pour une durée de 9 mois et reconductible par accord des deux parties : Salarié et Entreprise. N'hésitez pas à faire remonter à la CFDT vos attentes et les écueils rencontrés lors de la mise en place. Nous interviendrons directement pour faire appliquer l'accord. Nous ne désespérons pas, aux prochaines NAO, après un an d'installation, de revaloriser à nouveau la Prime. A suivre...

Accord Intéressement : une nouvelle dynamique !

Depuis plusieurs années, la CFDT a revendiqué et négocié à DOCAPOST BPO IS des accords d'entreprise sur l'intéressement. Conformément aux règles sociales donc au code du travail, la CFDT s'est inscrite dans la négociation du nouvel accord triennal - 2018/2020 - pour en améliorer son contenu. Le principe de déclenchement de la prime d'intéressement s'effectuera en fonction de l'évolution commerciale, le présentisme avec une grille codifiée, et enfin le résultat d'exploitation (REX). Comme le souhaitait la CFDT sur le critère « force de travail/intérim », il a été supprimé car nous ne maîtrisons pas le recrutement dans l'entreprise et il avait un effet négatif ! Grâce à notre force de proposition et une présence depuis de nombreuses années, nous arrivons donc à obtenir un accord majoritaire qui aura un effet positif sur votre rémunération.

Présentisme constaté DOCAPOST BPO IS	Montant individuel Intéressement
Présentisme DOCAPOST BPO IS < 93%	0 €
93% ≤ Présentisme DOCAPOST BPO IS < 93,8%	75 €
93,8% Présentisme DOCAPOST BPO IS < 94,6%	150 €
94,6% ≤ Présentisme DOCAPOST BPO IS < 95,4%	200 €
Présentisme DOCAPOST BPO IS ≥ 95,4%	300 €

REX au 31 décembre de l'exercice concerné	Montant Individuel d'intéressement
REX Docapost BPO IS < 1 559 000€	0€
1 559 000€ ≤ REX Docapost BPO IS < 1 933 000€	375€
1 933 000€ ≤ REX Docapost BPO IS < 2 307 000€	475€
2 307 000€ ≤ REX Docapost BPO IS < 2 681 000€	575€
2 681 000€ ≤ REX Docapost BPO IS < 2 992 000€	675e
2 992 000€ ≤ REX Docapost BPO IS < 3 740 000€	825e
REX Docapost BPO IS ≥ 3 740 000€	1025€

Pour conclure :

La signature des accords sur l'intéressement, la NAO... est une avancée pour l'ensemble des salariés. Nos revendications sur le déclenchement des mesures salariales au 1er janvier sont positives, car c'est à cette date que s'applique les augmentations du SMIC et cela nous permet de mieux maîtriser les négociations annuelles sur le sujet mais aussi d'ajuster nos demandes. Mais surtout de vous faire bénéficier des augmentations pour une année pleine ! Les prochains rendez vous s'organiseront autour des élections ! Alors, à très bientôt....



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdfs3c.org

**NÉGOCIER & AGIR
POUR CONSTRUIRE NOTRE AVENIR !**